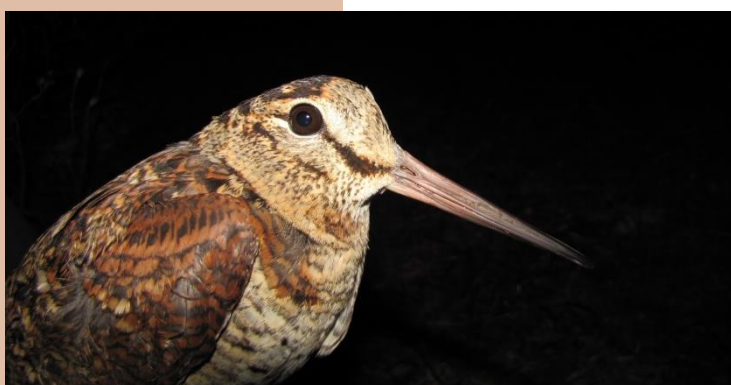


Monitoring national de la Bécasse des bois

Saison de terrain 2019

Samuel Wechsler
Martin Spiess



Rapport destiné aux collaborateurs du monitoring national
de la Bécasse des bois



vogelwarte.ch

Impressum

Monitoring national de la Bécasse des bois – Saison de terrain 2019

Rapport destiné aux collaborateurs du monitoring national de la Bécasse des bois

Auteurs

Samuel Wechsler, Dr Martin Spiess

Traduction

Filoplume

Photos (page de titre)

Jean-Lou Zimmermann (en haut), Vincent Rocheteau (en bas)

Citation recommandée

Wechsler, S. & M. Spiess (2019) : Monitoring national de la Bécasse des bois – Saison de terrain 2019. Station ornithologique suisse, Sempach.

Contact

Samuel Wechsler, Station ornithologique suisse, Seerose 1, 6204 Sempach

Tél. : 041 462 97 00, 041 462 97 79 (direct), samuel.wechsler@vogelwarte.ch

© 2019, Station ornithologique suisse, Sempach

Ce rapport ne peut être publié, même partiellement, sans l'autorisation de la Station ornithologique suisse.

Table des matières

Résumé	3
1. Remerciements	3
2. Saison de terrain 2019	3
2.1 Sites contrôlés	3
2.2 Effort	3
2.3 Proportion de sites occupés (taux d'occupation)	4
2.4 Nombre de survols	6
2.5 Répartition altitudinale	8
2.6 Respect de la méthode	8
3. Autres études sur la Bécasse des bois	11
3.1 Monitoring au Bade-Wurtemberg	11
3.2 La Bécasse des bois friande de lombrics	11
4. Perspective pour la saison 2020	11
5. Bibliographie	11

Résumé

En 2019, la Bécasse des bois a été recherchée sur 172 points d'écoute dans le cadre d'un monitoring standardisé. 133 de ces sites font partie du monitoring national de la Bécasse des bois. Les 39 autres sites appartiennent à deux monitorings cantonaux, à savoir Vaud et Fribourg, où un réseau plus dense de points d'écoute est prospecté depuis 2018. La Bécasse des bois a été trouvée sur 56 des 133 sites du monitoring national (42 %). La proportion de sites occupés dans le cadre du monitoring national est la plus élevée le long du versant nord des Alpes (64 %) et dans le Jura (58 %). Aucune donnée de présence ne provient du Plateau. Ainsi, depuis le début du projet en 2017, cette espèce autrefois largement répandue sur le Plateau n'y a pas été observée. Dans les Alpes centrales et au sud des Alpes, la Bécasse des bois a été notée dans 29 % des sites contrôlés. Le recul de 7 % du nombre de sites occupés observé l'année passée sur l'ensemble des régions étudiées ne s'est pas poursuivi. Tandis que le pourcentage de sites occupés des Alpes centrales et méridionales est resté constant par rapport à l'année précédente, il a augmenté dans le Jura (de 53 % à 58 %) ainsi que, légèrement, sur le versant nord des Alpes (de 62 % à 64 %).

1. Remerciements

Pour 2019 à nouveau, nous adressons nos chaleureux remerciements aux plus de 130 bénévoles de ce monitoring, qui ont consacré pas moins de 270 heures à la traque de la Bécasse des bois – sans compter les trajets pour rallier leur point d'écoute. Qu'en 2019 aussi, tous les sites aient pu être traités dans le respect (presque) parfait des directives ne va pas de soi, en particulier pour les points d'écoute qui n'ont livré aucun contact avec la Bécasse depuis le début du monitoring. Un immense merci à toutes et tous pour votre fidélité, votre patience et la fiabilité de votre travail !

2. Saison de terrain 2019

La troisième saison de terrain du monitoring national de la Bécasse des bois est déjà derrière nous ! Ce rapport, paru pour la première fois l'année passée, est destiné aux bénévoles du projet. Il documente les résultats essentiels de la saison écoulée sous une forme succincte. Des conclusions plus étayées concernant l'évolution des effectifs de la Bécasse des bois ne pourront être formulées que dans plusieurs années, voire décennies.

2.1 Sites contrôlés

En 2019, les 133 points d'écoute du monitoring national, ainsi que 15 et 24 sites supplémentaires respectivement vaudois et fribourgeois, ont à nouveau pu être attribués à un ou une bénévole. Les 172 sites ont été contrôlés. De plus, comme l'année précédente, des sites de croule supplémentaires ont été recherchés au Tessin et au val Mesolcina (GR) en dehors des surfaces du monitoring national (un rapport séparé suivra en italien).

2.2 Effort

Pour le monitoring national et les monitorings cantonaux, la Bécasse des bois a été guettée à la tombée de la nuit durant plus de 270 heures au total dans toute la Suisse (année précédente : plus de 280 h). La grande majorité des sites (88 %) a été prospectée une seule fois, ce qui est conforme aux exigences de base. Sur 20 points d'écoute, les bénévoles ont fourni un effort supplémentaire en con-

trôlant le site plusieurs fois. L'un deux a même été prospecté cinq fois alors même qu'il n'était pas occupé (fig. 1) ! Les contrôles répétés sont très utiles pour mettre en évidence d'éventuels changements de la probabilité de détection.

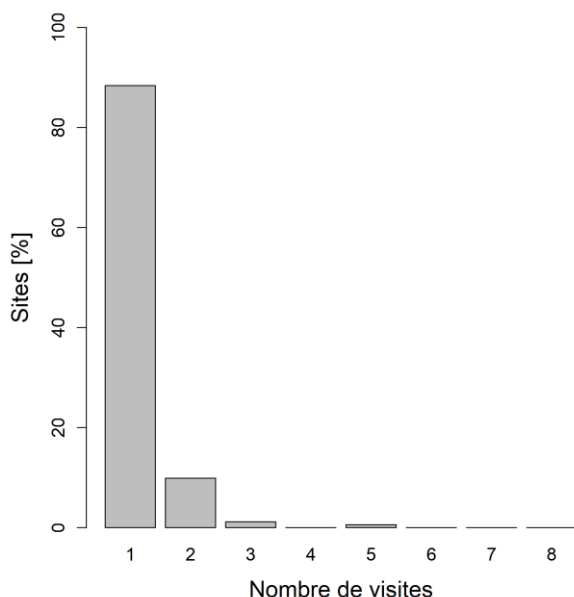


Figure 1. Fréquence du nombre de comptages par site en 2019 (n=172). 88 % des sites ont été contrôlés une seule fois, 12 % l'ont été plusieurs fois (maximum cinq fois).

2.3 Proportion de sites occupés (taux d'occupation)

Sur les 133 sites du monitoring national prospectés, 42 % étaient occupés par la Bécasse des bois en 2019, contre 58 % sans détection de l'espèce (tab. 1). Les régions « Jura » et « versant nord des Alpes » du monitoring montrent à nouveau un grand nombre de sites occupés (fig. 2) et livrent par conséquent les taux d'occupation les plus élevés (fig. 4). Sur le Plateau par contre, aucun site n'a fourni de donnée de présence de la Bécasse des bois, ce pour la troisième année consécutive. Le recul des taux d'occupation de 7 % observé en 2018 ne s'est pas poursuivi en 2019. Le taux d'occupation est resté stable, ou a même légèrement augmenté dans le cas du Jura (tab. 1, fig. 3). L'évolution du taux d'occupation va gagner en pertinence au fil du temps : ce n'est que dans quelques années que l'on pourra distinguer plus clairement les variations annuelles « normales » des véritables changements dans les populations.

Tableau 1. Nombre de sites occupés dans le monitoring national de la Bécasse des bois depuis 2017.

	Nombre de sites			
	Total	Occupés en 2017	Occupés en 2018	Occupés en 2019
Monitoring national	133	61 (47 %)	53 (40 %)	56 (42 %)
Jura	36	23 (64 %)	19 (53 %)	21 (58 %)
Plateau	23	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Versant nord des Alpes	39	24 (65 %) ¹	24 (62 %)	25 (64 %)
Alpes centrales & versant sud	35	14 (40 %)	10 (29 %)	10 (29 %)

¹ Deux sites du versant nord des Alpes se sont révélés inadéquats en 2017 et ont dû être déplacés en 2018. L'échantillon de cette région biogéographique ne comprend donc que 37 sites en 2017.

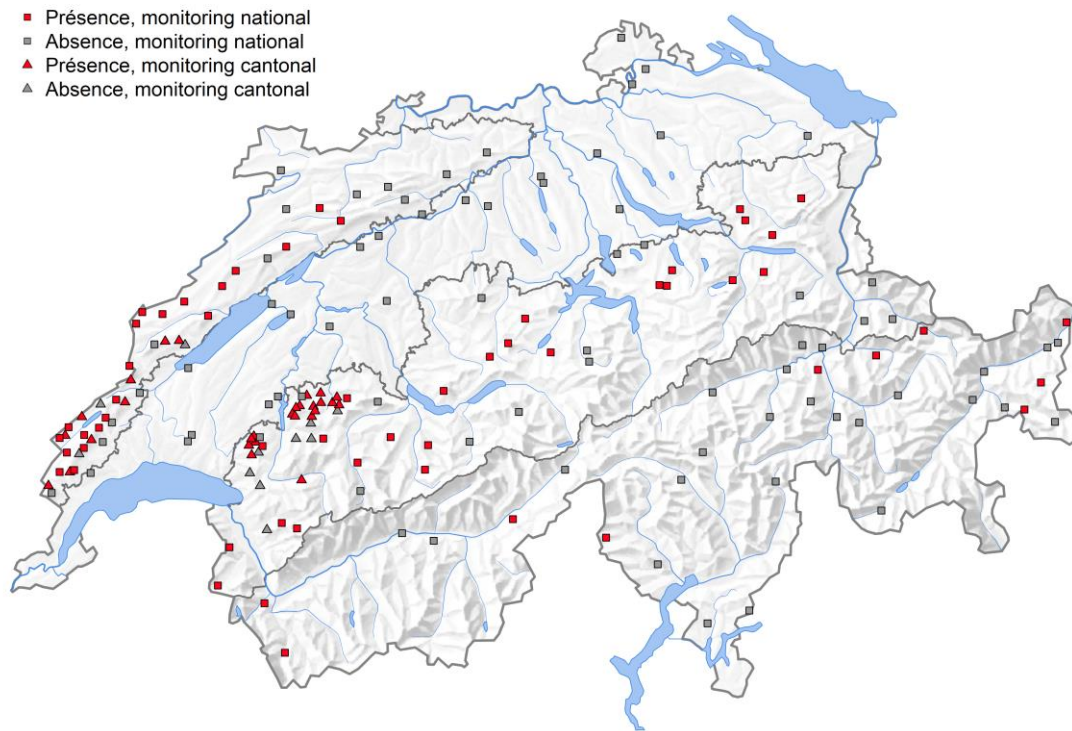


Figure 2. Localisation des 172 points d'écoute du monitoring de la Bécasse des bois et leur appartenance aux monitorings national ou cantonaux. En rouge, les sites où la Bécasse des bois a été trouvée en 2019.

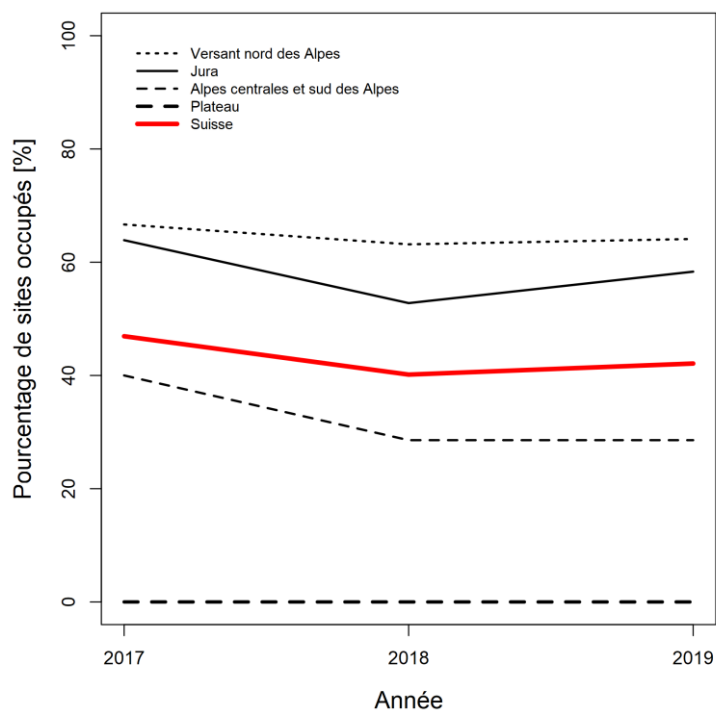


Figure 3. Taux d'occupation (= proportion de sites occupés) dans les différentes régions suivies (en noir) et dans toute la Suisse (en rouge), et son évolution depuis 2017. Les 133 points d'écoute du monitoring national ont été considérés.

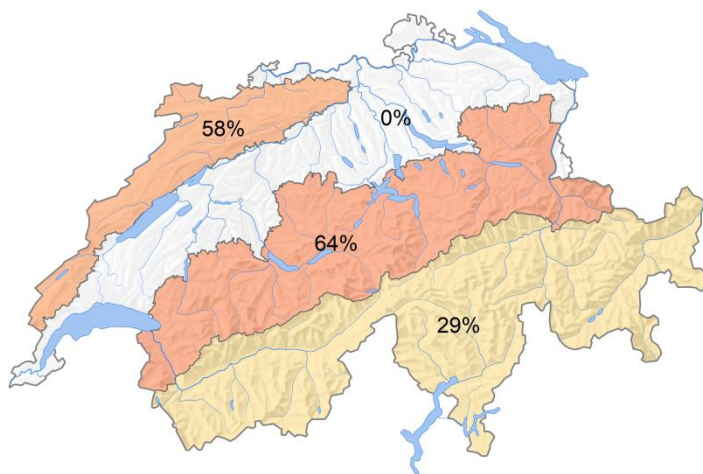


Figure 4. Pourcentage de sites avec données de présence de la Bécasse des bois en 2019 dans les quatre régions suivies. Exemple : sur le versant nord des Alpes, la Bécasse des bois a été trouvée sur environ 64 % des sites. Le calcul se base sur les 133 points d'écoute du monitoring national.

Depuis le début du monitoring national en 2017, 61 sites (45 %) n'ont encore jamais livré de données de présence de la Bécasse des bois. Bien que la probabilité de détection de l'espèce soit très élevée (Sattler & Strebel 2016, Holderried & Coppes 2019), des sites sur lesquels on n'a jusque là jamais trouvé de Bécasse des bois peuvent encore apporter la surprise d'un contact avec l'espèce (fig. 5). La Bécasse des bois a ainsi été trouvée dans 12 % des sites restés inoccupés les deux années précédentes. Ce chiffre atteint 18 % pour les sites sans donnée de présence dans la seule année précédente.

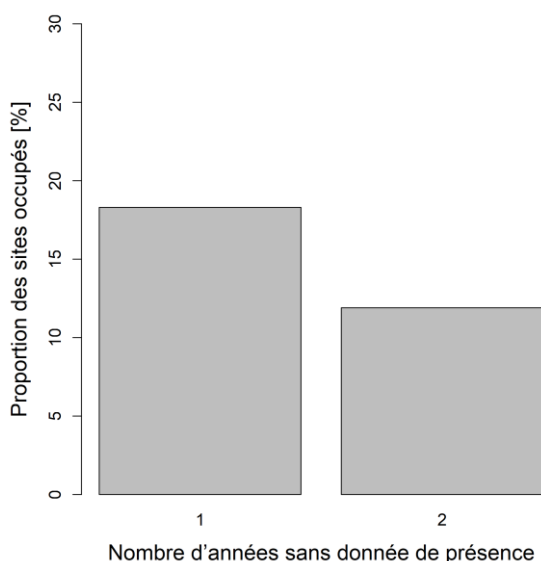


Figure 5. Pourcentage de sites occupés par la Bécasse des bois qui étaient inoccupés l'année d'avant ou les deux années précédentes. Exemple : 12 % des points d'écoute sans donnée de présence deux années de suite ont livré un contact la troisième année.

2.4 Nombre de survols

Dans les sites où la Bécasse des bois a été trouvée, on note une moyenne de 5,8 survols par soirée en 2019 (année précédente : 6,4 survols par soirée). Un point d'écoute du Jura vaudois détient le record avec 21 survols observés en 1 heure et 17 minutes ! La carte suivante (fig. 6) indique en rouge foncé les sites de croule les plus fréquentés des points d'écoute du monitoring. Dans 88 sites, on n'a enregistré aucun survol, dans 49 sites, 1 à 5 survols, dans 32 sites, 6 à 15 survols et dans 3 sites, plus de 15 survols par soirée (il s'agit d'une moyenne s'il y a eu plusieurs contrôles).

Nombre de survols par visite

- >15
- 6-15
- 1-5
- 0

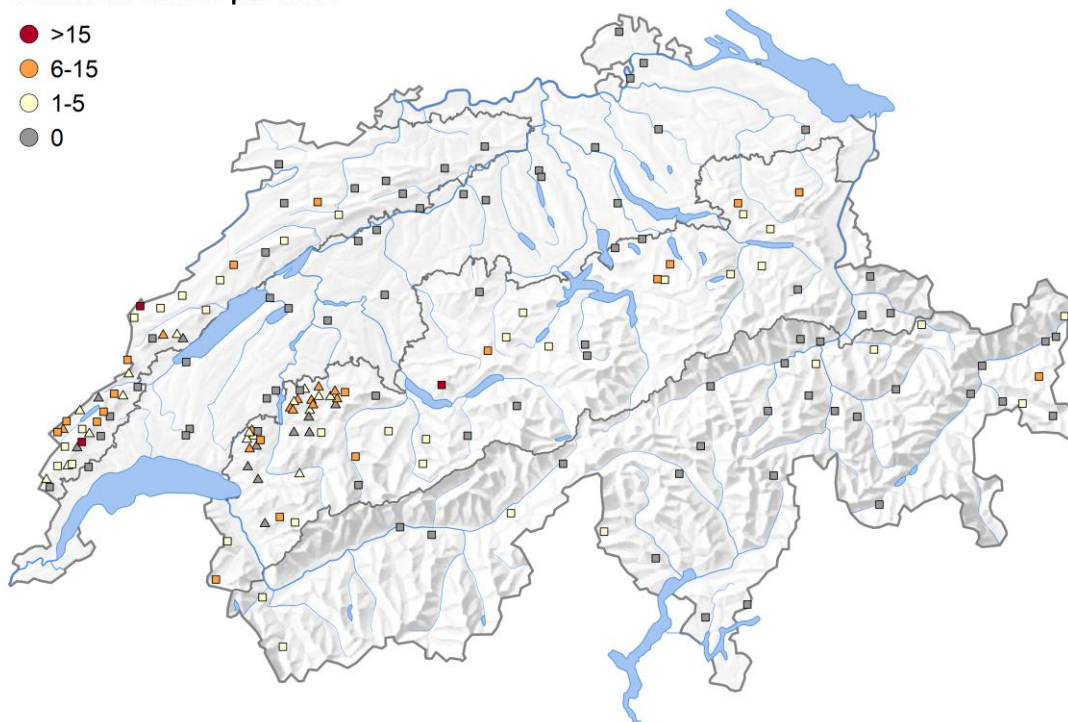


Figure 6. Nombre moyen de survols de Bécasse des bois par visite sur les 172 sites de l'année 2019. Les carrés représentent les sites du monitoring national, les triangles les sites complémentaires des monitorings cantonaux.

2.5 Répartition altitudinale

La répartition altitudinale est restée très semblable sur les trois ans de suivi et confirme que la Bécasse des bois a aujourd'hui quasi disparu des régions au-dessous de 900 m (Knaus et al. 2018). Comme l'année précédente, l'espèce n'a été trouvée qu'à un seul endroit au-dessous de 1000 m (fig. 7).

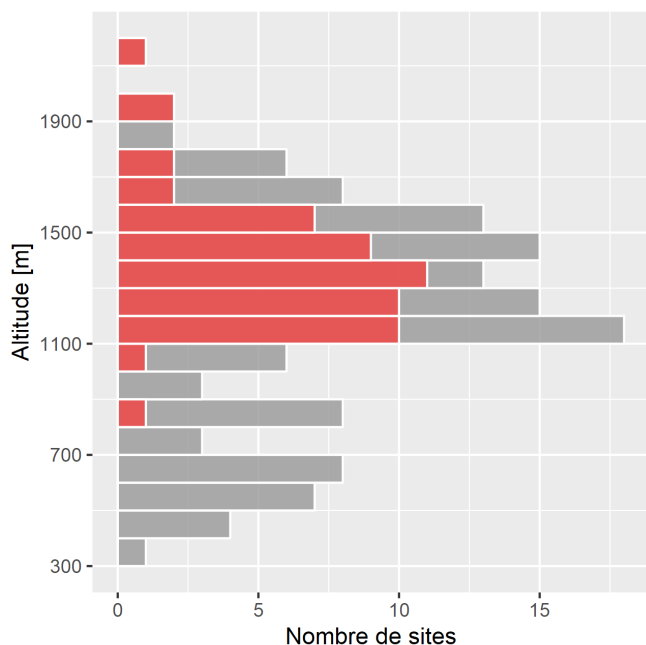


Figure 7. Répartition altitudinale des sites contrôlés (en gris) et des sites avec données de présence de la Bécasse des bois (en rouge). Exemple : l'espèce a été trouvée dans 9 des 15 sites contrôlés entre 1400 et 1500 m. Les 133 sites du monitoring national 2019 ont été pris en compte.

2.6 Respect de la méthode

Le rôle du monitoring est de témoigner des changements dans une population. De longues séries de données sont généralement nécessaires pour cela. La clarté et le respect des consignes sont essentiels pour mesurer réellement cette évolution sur la durée, et éviter de rendre compte d'une modification insidieuse de la façon de récolter les données. Nous examinons et documentons donc ici chaque année le respect de trois directives méthodologiques capitales : l'heure du début de l'écoute, sa durée et la date de la prospection.

Heure du début : le début de l'écoute (heure du début) est un aspect tout à fait essentiel du monitoring de la Bécasse des bois, espèce active au crépuscule. La durée minimale de l'écoute a été fixée à 1 heure à la tombée de la nuit pour le monitoring national de la Bécasse des bois. Ce laps de temps permet dans la plupart des cas de détecter la présence de l'espèce. Les écoutes plus longues sont toutefois bienvenues ! La figure 8 montre un tableau similaire aux années précédentes : dans 51 % des relevés avec contact, les premiers individus ont été notés dans les 30 minutes suivant l'heure de début proposée dans les directives. Pour l'autre moitié des relevés positifs, il a fallu faire preuve de plus de patience jusqu'au premier survol par une Bécasse des bois. Le survol le plus tardif a eu lieu 72 minutes après l'heure de début proposée.

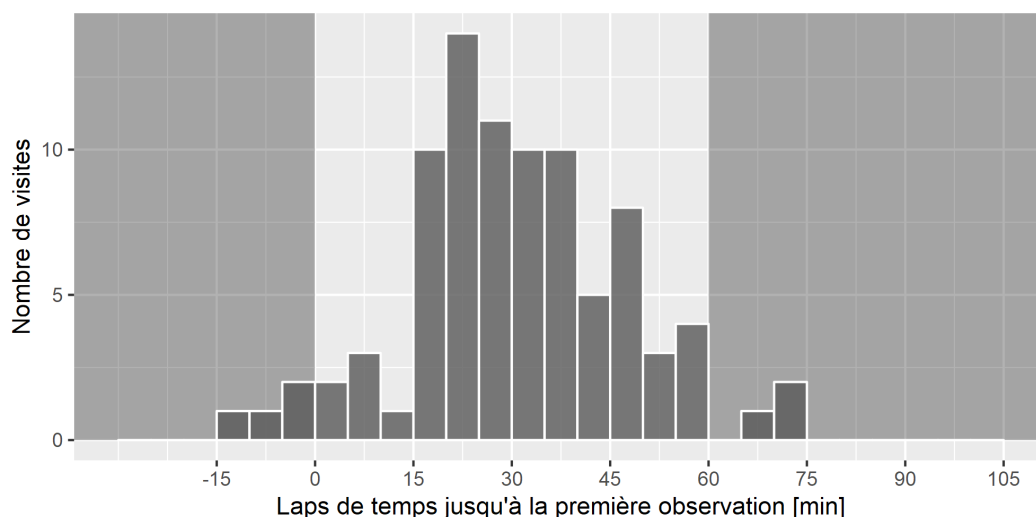


Figure 8. Temps écoulé jusqu'à la première observation à partir de l'heure proposée dans les directives pour les recensements 2019. La durée minimale d'observation demandée dans le cadre du monitoring de la Bécasse des bois est de 1 heure – représentée dans la zone gris clair. Les données qui apparaissent avant le temps 0 (zone gris foncé de gauche) correspondent aux observations faites avant l'heure de début proposée ; les données apparaissant après 60 minutes (zone gris foncé de droite) proviennent de contacts qui n'ont pu être réalisés que parce que l'observatrice ou l'observateur est resté-e sur place plus longtemps que la durée minimale prescrite.

Durée de l'écoute : la durée minimale d'observation, fixée à une heure, a été respectée dans 97 % des visites (fig. 9). 92 % des écoutes ont duré entre 1 et 2 heures. 4 des 5 visites qui ont duré moins d'une heure ont cependant dépassé 50 minutes. Le site qui a fait l'objet d'une écoute de 20 minutes seulement a été visité une seconde fois, suffisamment longtemps. Nous sommes très reconnaissants aux collaboratrices et collaborateurs de faire preuve de cette discipline y compris quand aucune Bécasse des bois ne se montre. C'est la seule manière pour nous d'acquérir une relative certitude quant à l'absence effective de l'espèce dans les sites contrôlés.

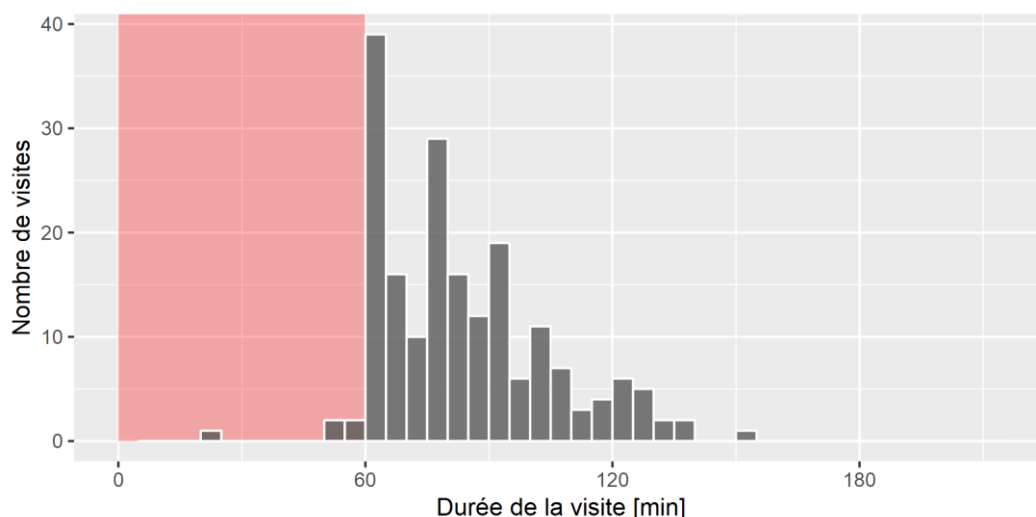


Figure 9. Durée d'observation. 5 relevés (dans la zone en rose) ont été moins longs que l'heure minimale requise. Seuls les relevés qui ont commencé entre 18h et 24h sont pris en compte.

Date de visite : selon les instructions, les visites doivent avoir lieu entre le 1^{er} mai et le 15 juin au-dessous de 800 m, et entre le 15 mai et le 20 juin au-dessus de 800 m. Ces fourchettes temporelles visent à exclure des relevés les migrateurs en parade et les individus vagabondant après la saison de reproduction, dans la mesure du possible. L'objectif du monitoring de la Bécasse des bois est en effet de suivre les oiseaux qui nichent dans notre pays. La figure 10 montre qu'à six exceptions près cette consigne a été respectée. Pour 2 des 6 sites concernés (y compris la visite en juillet), il y a eu d'autres prospections dans la période prévue.

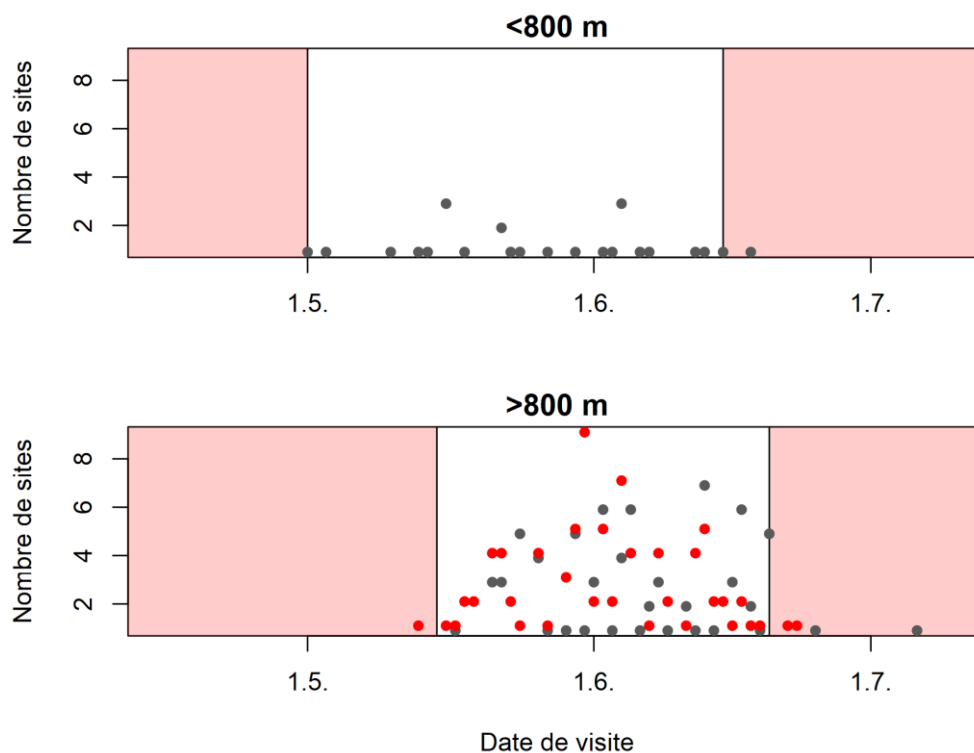


Figure 10. Répartition temporelle des visites dans la saison. La grande majorité des visites ont eu lieu dans la fourchette prescrite (zone en blanc). 6 contrôles ont été effectués avant ou après les dates limites (zone en rose). Les points rouges concernent les contrôles ayant donné lieu à un contact, les noirs les contrôles sans observation. Les données de 172 sites ont été prises en compte.

3. Autres études sur la Bécasse des bois

3.1 Monitoring au Bade-Wurtemberg

Dans le Land allemand du Bade-Wurtemberg, qui borde la Suisse au nord, des études préliminaires à l'introduction d'un monitoring de la Bécasse des bois sont en cours depuis 2018. Il y a donc de bonnes chances que l'espèce soit bientôt systématiquement recensée également au nord de notre pays, avec une méthode comparable. Le fait qu'elle y soit encore présente en plaine est du plus haut intérêt. Dans le cadre des études préliminaires menées par l'institut de recherche forestière « Forstliche Versuchs- und Forschungsanstalt », certains résultats obtenus en Suisse, importants pour le monitoring, ont pu être confirmés pour le Bade-Wurtemberg (Holderried & Coppes 2019). Chez nos voisins du nord, la probabilité de détection, qui se monte à 85 %, est un peu plus basse que celles des prospections suisses où elle atteint 90 % (Sattler & Strebel 2016) – mais elle reste malgré tout très élevée. On peut en déduire qu'une à deux visites suffisent pour déceler la présence de l'espèce avec un haut niveau de fiabilité. Selon Holderried & Coppes (2019), le maximum de l'activité de croule se produit 32 minutes après le coucher du soleil. Les auteurs proposent une durée minimale d'écoute de 60 minutes pour un monitoring, avec un début 15 minutes avant le coucher du soleil. Cela correspond exactement à la méthode recommandée et appliquée en Suisse.

3.2 La Bécasse des bois friande de lombrics

En analysant les fientes, Chris Venetz (2019) a mis en évidence dans son travail de master que, comme attendu, les Bécasses des bois du Jura suisse consommaient des lombrics pendant la période de reproduction. Il a aussi montré que la densité moyenne de ces invertébrés est relativement élevée dans le Jura, avec 0.44 kg/m^3 , et que des Bécasses des bois équipées d'émetteurs télémétriques se concentraient dans les sites riches en lombrics. Ces analyses soulignent l'importance que revêtent les vers de terre pour la Bécasse des bois pendant la saison de reproduction.

4. Perspective pour la saison 2020

La saison à venir inaugurera la possibilité de saisir directement sur le terrain, grâce à l'application pour smartphone *NaturaList*, les observations faites dans le cadre du monitoring de la Bécasse des bois. Pour l'heure, cette application n'est malheureusement disponible que pour les appareils Android. Les instructions détaillées pour l'emploi de l'application suivront avant la saison de terrain, en même temps que les directives mises à jour.

5. Bibliographie

- Holderried, P. & J. Coppes (2019) : Waldschnepfenmonitoring in Baden-Württemberg – Ergebnisse einer Vorstudie. Ornithologische Jahreshefte für Baden-Württemberg 35 : 31 – 37.
- Knaus, P., S. Antoniazza, S. Wechsler, J. Guélat, M. Kéry, N. Strebel & T. Sattler (2018) : Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013–2016. Distribution et évolution des effectifs des oiseaux nicheurs en Suisse et au Liechtenstein. Station ornithologique suisse, Sempach. 648 p.
- Sattler, T., & N. Strebel (2016) : Analyse der Waldschnepfennachweise während der Atlasperiode 2013–2016. Schweizerische Vogelwarte Sempach.
- Venetz, C. (2019) : Earthworm availability in the Jura Mountains to the Eurasian Woodcock (*Scolopax rusticola*) during the breeding season. Master thesis. University of Neuchâtel & Swiss Ornithological Institute.